



Violation vie privée, insultes et harcèlement sur facebook

Par **LONG Franck**, le **21/11/2016** à **00:36**

Bonjour,

Je vous explique.

Je communiquais avec une femme sur facebook depuis des mois, elle me disait être célibataire, mauvaise surprise j'ai appris qu'elle était en couple depuis 6 ans...

Bref je lui ai demandé si elle était bien célibataire elle m'a confirmé que oui, énervé de voir qu'elle continuait de mentir alors que je l'avais aperçu en couple 2-3 jours avant, j'ai fais quelques bêtises...

J'ai balancé nos conversations privées à son copain, et j'ai envoyé également les conversation à ses amis, ses collègues et j'ai mis quelques commentaires avec des propos pas très gentils...

Une personne que je connais m'a contacté pour me prévenir qu'elle avait été déposé plainte pour violation de la vie privée, harcèlement moral, insultes publiques à caractère sexuel, diffamation, ...

De plus elle prétend être au bord du suicide à cause de moi, incapacité de travail, ...

Je l'ai contacté elle m'a dit vouloir réclamer 50 000€ de dommages et intérêts alors que je suis sans revenus...

1) Qu'est-ce que je risque d'un point de vue pénal?

2) Est-ce qu'elle peut réellement obtenir 50 000€ de dommages et intérêts alors que j'ai la preuve qu'elle m'a menti du début à la fin?

3) Mentir est-ce légal? Mentir sur son statut, célibataire, marié ou non, ... ?

D'accord j'ai pas a faire ce que j'ai fait mais sur le coup j'étais vraiment énervé...

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **07/12/2016** à **01:12**

Up,
Vous vous énervez un peu vite...
Voir post agressif envers moi le 6/12 à 22h53.

Par **Visiteur**, le **07/12/2016** à **09:01**

Bonjour,
3) Mentir est-ce légal? Mentir sur son statut, célibataire, marié ou non, ... ?
non !? vous plaisantez ? vous pensez que sur FB nous sommes obligés de dire toute la vérité
sur nous au risque d'être sanctionné ?